



Je suis non fumeuse et je travaille dans des locaux ou nous sommes 7 dont 5 fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 4 septembre 2007

Bonjour, Je suis non fumeuse et je travaille dans des locaux ou nous sommes 7 dont 5 fumeurs. Bien que les portes de mon bureau soient fermées, il m'arrive souvent d'avoir du mal à respirer, et d'avoir des maux de tête terribles. J'en ai parlé à plusieurs reprises à mon employeur (fumeur lui aussi). Il m'a dit qu'il allait faire le nécessaire auprès des fumeurs, mais rien n'est fait. Il y a des moments où je n'en peux plus. J'appréhende maintenant d'arriver au travail le matin (ça empeste le tabac froid) j'ai beau ouvrir les fenêtres mais ça sent quand même. Merci de votre réponse

Réponse :

Si vous estimez que votre santé est mise en danger par le tabagisme passif dans votre lieu de travail, vous pouvez indifféremment

- Demander l'aide de l'inspection du travail qui a désormais compétence pour constater et réprimer cette infraction
- Faire appel à notre service de mise en demeure
- Exercer votre droit de retrait
- Ou même, déposer une plainte devant le [procureur de la République](#) si l'inspection du travail refuse d'intervenir.